



Communiqué de presse
Le 21 septembre 2022

L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS PRÉSENTE SON PLAN « GÉOMÈTRE-EXPERT 2030 » À L'OCCASION DE SON 46^{ÈME} CONGRÈS

Les géomètres-experts se sont réunis au Havre, du 13 au 15 septembre, à l'occasion de leur Congrès. Placé sous le thème de « La profession face aux défis de la société », l'événement marque le lancement opérationnel du projet « Géomètre-expert 2030 », une vision stratégique prospective qui doit accompagner la profession dans la prise en compte des préoccupations sociétales actuelles et futures.



C'est devant plus de 1.000 congressistes que Joseph Pascual, le Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts (OGE), a présenté la vision qu'il entend porter pour la profession et l'Institution ordinale à travers le projet « géomètre-expert 2030 ».

Fruit de deux ans de travaux, d'entretiens et de tables rondes ayant réuni des géomètres-experts en activité ou en formation ainsi que leurs collaborateurs, des représentants du Ministère de tutelle, des élus, clients et partenaires sociaux... **Ce plan stratégique va entraîner une véritable transformation de la profession.** Il ambitionne de donner à chaque cabinet les moyens de s'adapter aux bouleversements qui traversent notre société. Il s'articule

autour de trois axes de transformation – la profession, le géomètre-expert et l'Ordre des géomètres-experts – avec un objectif prioritaire : faire du géomètre-expert le garant majeur d'un cadre de vie durable.



Concernant la profession, Joseph Pascual a notamment insisté sur **la nécessité de penser la performance de manière plus globale, de sorte que la performance économique n'en soit plus qu'une composante aux côtés de la performance sociale, sociétale et environnementale.** « *Aujourd'hui, la pérennité d'une entreprise passe forcément par l'analyse et la maîtrise de l'impact de ses activités sur son écosystème. C'est cette vision que nous avons décidé de porter* », a déclaré le Président du Conseil supérieur de l'OGE. Joseph Pascual a également souligné la nécessité pour les géomètres-experts et l'Autorité ordinaire de construire une vision commune de ce que sera la profession en 2030, « *nous portons l'ambition de fédérer l'ensemble des acteurs de l'aménagement des territoires à moyen terme* », a-t-il confié.

S'agissant du géomètre-expert, le Président du Conseil supérieur de l'OGE a **officialisé le lancement d'un label RSE** qui permettra de se familiariser aux procédures et bonnes pratiques à mettre en place. **Les travaux du Congrès, en partie consacrés aux pratiques permettant de limiter l'impact des opérations d'aménagement sur le foncier, ont permis de mettre en lumière de nouvelles approches qui témoignent de la prise de conscience de la profession.** Les géomètres-experts ont par exemple formulé plusieurs propositions relatives à l'aménagement des massifs boisés et à la restructuration du parcellaire en Forêt pour en améliorer la desserte et la gestion et lutter contre les feux de forêts. La profession entend également faire de l'aménagement foncier agricole un outil de préservation de l'environnement qui puisse mieux valoriser les trames vertes et bleues et prévenir les risques climatiques.

L'Ordre souhaite également placer l'expérience client au cœur de la mission du géomètre-expert. Une plateforme sera notamment lancée afin de permettre à toutes les

parties prenantes du géomètre-expert de suivre l'avancement de leurs projets, de partager plus facilement leurs documents et de comprendre plus facilement les livrables rendus par la profession. Plusieurs outils d'évaluation de la satisfaction client seront mis en place dans tous les cabinets afin de mesurer l'impact de cette nouvelle approche.

Une démarche qui vise également à attirer les étudiants soucieux de trouver du sens dans leur métier, « nous devons être à l'écoute des demandes des jeunes générations, qui ne pensent plus seulement que par le salaire, mais qui interrogent également leur impact global sur la société », a résumé Joseph Pascual.

L'OGÉ souhaite justement réformer les modes d'accès à la profession pour attirer toujours plus de talents aux profils diversifiés. Joseph Pascual a donc annoncé **la création de parcours d'accès à la profession par la voie académique et par la voie professionnalisante, qui intégrera la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** en proposant des compléments de formation adaptés à chaque candidat, en fonction de son cursus et de son parcours professionnel. Cette refonte s'appuie sur la création d'un nouveau diplôme d'État de géomètre-expert et sur la mise en place d'un centre de formation des géomètres-experts qui fonctionnera comme un centre de ressources et d'ingénierie pédagogique chargé de concevoir et réaliser des supports pédagogiques, de dispenser de la formation durant les périodes de pratique professionnelle et de préparer à l'obtention du diplôme.

La stratégie « Géomètre-expert 2030 » doit également **permettre à la profession et à ses instances d'évoluer pour répondre aux besoins de pluridisciplinarité de ses clients**. L'OGÉ a donc annoncé le lancement de spécialisations internes en ingénierie VRD (Voiries et Réseaux Divers), en urbanisme et en expertise en évaluation immobilière. Le projet d'ordonnance relative à l'exercice en société des professions libérales autorisera par ailleurs le géomètre-expert à exercer avec les autres professionnels du cadre de vie au sein de Sociétés Pluriprofessionnelles d'Exercice. Une avancée que les géomètres-experts appellent de leurs vœux depuis 1990 !

Enfin, Marie-Anne Frison Roche, Professeur de droit économique à l'IEP de Paris et spécialiste du droit de la régulation, a été associée aux réflexions de la profession sur **la modernisation du fonctionnement de ses instances**. Pour Marie-Anne Frison-Roche, **les Ordres professionnels ne doivent plus être pensés sous le seul prisme du droit de la concurrence, mais également comme acteurs du droit de la Régulation et de la Compliance**. Joseph Pascual souhaite donc porter un projet d'Ordre rénové, doté de missions sociétales et environnementales, **à l'image des sociétés à missions introduites par la loi Pacte**. Cette transformation permettra à l'OGÉ d'intégrer de nouveaux standards de qualité pour contrôler les prestations délivrées par ses membres, comme justement la RSE ou l'expérience client. ~~En parallèle, l'Institution entend également inscrire au Tableau de l'Ordre toutes les structures dans lesquelles évolue au moins un géomètre-expert.~~ Plus globalement, ces évolutions doctrinales offriront à l'OGÉ la possibilité de renforcer la régulation de la profession, avec pour objectif de garantir que chaque géomètre-expert soit un professionnel d'excellence.

Joseph Pascual a conclu ce temps d'échanges et de réflexion en se réjouissant de cette stratégie « *qui s'apparente à un véritable défi qui nous oblige à nous réinventer, mais qui fera*

de chaque géomètre-expert un acteur de la préservation de la planète et le garant majeur d'un cadre de vie durable ».

Les chiffres clés de la profession de géomètre-expert

1 862 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre

1 095 cabinets répartis sur l'ensemble du territoire

Une filière de 10 000 emplois structurée essentiellement en PME

Contacts média

HÂ-HÂ & ASSOCIÉS

Maxence CHALLUT

Tél : 06 40 78 86 19 - Mail : maxence.challut@ha-ha.fr

À PROPOS DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.